

## Chapitre 4 : La reproduction des êtres humains

### 5. La reproduction

**Etre amoureux, être amoureuse...** : <http://www.cite-sciences.fr/fr/ressources/expositions-passees/zizi-sexuel/lexposition/etre-amoureux-amoureuse/>

#### a. La fécondation

Pour mettre un bébé au monde, il faut qu'un homme et une femme aient un rapport sexuel.

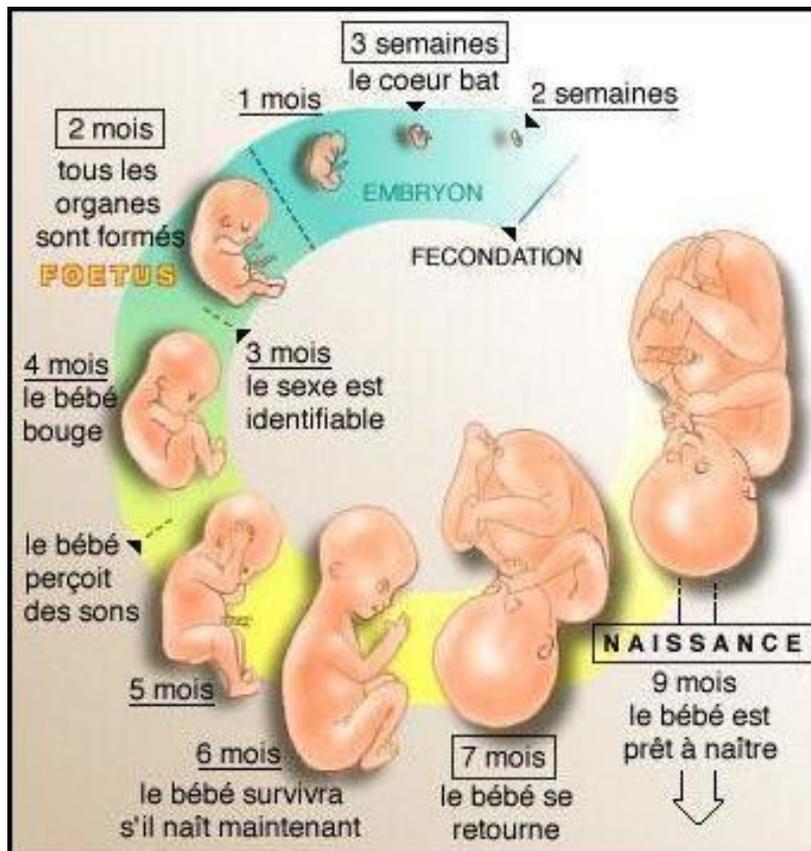
Sous la manifestation du désir sexuel, le pénis s'allonge et libère un liquide blanchâtre, le sperme (qui contient des **millions** de spermatozoïdes), dans le vagin de la femme.

Si un spermatozoïde rencontre un ovule au niveau de la trompe de Fallope, il y a **fécondation**.

L'œuf qui en résulte migrera vers l'utérus pour se nicher dans la muqueuse, s'y développer et au bout de 9 mois de gestation donner naissance à un bébé.



#### b. Le développement



À un mois, le cœur commence à battre.  
À deux mois, sa tête et ses membres sont apparus. Il est gros comme une noix.  
À trois mois, l'embryon s'appelle le fœtus. Il mesure 7 centimètres.  
À quatre mois, il dort beaucoup le jour. Il bouge.  
À cinq mois, ses cheveux poussent.  
À six mois, ses ongles poussent. Sa peau s'épaissit. Il pèse 1kg.  
À sept mois, il ouvre les yeux.  
À huit mois, il peut sentir les goûts avec la langue.  
À neuf mois, il pèse environ trois kilos, il peut naître.

Le futur enfant se développe dans l'utérus de la mère pendant neuf mois.

## Comment mange et respire le fœtus ?

Le fœtus est nourri par le placenta qui lui fournit tout ce dont il a besoin (protéines, lipides, glucides) grâce à un long « tuyau » souple : le cordon ombilical.

Il ne respire pas comme nous avons son nez, sa bouche et ses poumons. Il ne trouve pas l'oxygène dans l'air mais dans le sang, grâce au placenta. Il vit comme un poisson dans l'eau !

A la naissance, il avale de l'air en poussant un grand cri (le cri primal) et il respire alors comme nous ! Ses poumons, jusque-là inactifs, deviennent fonctionnels.

Le fœtus fait pipi dans le liquide amniotique qui l'entoure. Il boit aussi ce liquide, constamment renouvelé par le placenta.

## **6. La contraception**

C'est l'ensemble des moyens qui permettent de ne pas avoir d'enfants ou d'en avoir quand on le souhaite.

Les deux principaux moyens de contraception sont :

- ✓ **la pilule** : pour la femme, la pilule bloque la maturation des ovules, elle met les ovaires «au repos».
- ✓ **le préservatif** : il empêche le sperme d'aller dans le vagin de la femme, c'est un étui en fin latex que l'homme enfle sur son pénis. Il existe aussi le préservatif féminin qui se met dans le vagin de la femme. Le préservatif préserve des grossesses et des infections sexuellement transmissibles.

## **7. Les IST : infections sexuellement transmissibles**

Ce sont des maladies infectieuses, contagieuses qui peuvent se transmettre à l'occasion de rapports sexuels.

Certaines infections peuvent être traitées par médicaments et certaines, si elles ne sont pas soignées à temps, peuvent entraîner une stérilité (impossibilité d'avoir un enfant). D'autres ne sont pas guérissables à l'heure actuelle et peuvent même entraîner la mort.

La plus terrible de ces maladies est certainement le **SIDA**.

Le **meilleur moyen de ne pas "attraper"** ces maladies est l'utilisation du **préservatif**. Ce sont donc des **maladies évitables**.

## Comment attrape-t-on le SIDA ?

Le SIDA se transmet par relation sexuelle ou par le sang.

Un homme ou une femme atteint du SIDA peut le transmettre à l'autre au cours d'un rapport sexuel.

Les drogués peuvent l'attraper en s'échangeant des seringues souillées de sang contaminé.

Un fœtus peut être contaminé par sa mère au cours d'une grossesse à travers le placenta. Aujourd'hui, une femme séropositive au VIH peut, sous traitement, avoir un enfant non contaminé.

Aujourd'hui, aucun vaccin n'existe et il n'est pas possible de guérir du SIDA.

## 8. Les violences sexuelles

C'est forcer quelqu'un, un enfant (ou un adulte) à subir, sans son accord, des caresses, des gestes et/ou des rapports sexuels, en utilisant la violence physique, le chantage et/ou la violence verbale. **C'est interdit par la loi.**

À qui s'adresser ?



La loi et l'âge des premiers rapports sexuels

La loi française a fixé la majorité sexuelle à 15 ans.

Les rapports sexuels avant cet âge ne sont pas autorisés.